



DROIT DE VOIRIE-CHANTIERS ET DEMENAGEMENT

Tarifs à compter du 1^{er} mars 2022 (délibération du 26/01/2022)

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Dépôt de matériaux sur le domaine public	1.16 €	M ²	Journée
Stockage de véhicules pour chantier	15.00 €	Unité	Journée
Stationnement de véhicules pour chantier	5 €	Unité	Journée
Cas particuliers : dépôt de matériaux, stockage et stationnement de véhicules pour chantier sur les bâtiments publics			Gratuit
Appareils de levage, monte matériaux, monte-meubles	15.75 €	Unité	Journée
Clôture de chantier, grillage, barrières sauf chantier d'intérêt général	1.05 €	MI	Journée
Echafaudage (tout type : suspendus, fixe, mobile...)	1.26 €	MI	Journée
Benne	15.75 €	Forfait	Par tranche de 2 jours
Baraques de chantier	15.75 €	Forfait	Par tranche de 2 jours
Moto pompe, compresseur, jours groupe-électrogène	15.75 €	Forfait	Par tranche de 2 jours
Camion nacelle et camion de déménagement ou livraison pour les particuliers	15.75 €	Unité	Journée
Grue mobile	52.50 €	Unité	Journée
Barrage de chaussée pour chantier	73.50 €	Forfait	Journée
Barrage de chaussée pour déménagement et livraison pour les particuliers	21 €	Forfait	Journée
Taxation d'office pour absence de déclaration d'occupation du domaine public	52.50 €	Forfait	Durée de l'occupation du domaine public

